

LIGUE OCCITANIE DE TAMBOURIN

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE BUREAU LE 10-03-2020

PRÉSENTS :

ARRAZAT DENIS, SERRANO ROBERT, GOUNEL FRÉDÉRIC, LAMOLLE MAX.

SALARIEES : DELANOY CÉLIA, FERRIER CAROLE

INVITÉE : VESSEIRE MAGALI.

EXCUSÉS : LABARIAS BERNARD, VIDAL GAUTHIER, CASTILLO ERIC

SUJET(S) ÉVOQUÉ(S)

- + Service civique
- + Logiciel de gestion des championnats
- + Divers

Début de la réunion à 18h00

SERVICE CIVIQUE

La DRJSCS nous a attribués 5 postes après des échanges avec nous (ils ne voulaient nous en donner que 2).

RAPPEL des nouveautés de cette année : durée de contrat ramenée à 6 mois, les contrats ne peuvent pas aller au-delà du 31 décembre.

Trois contrats sont rédigés en attente validation du département Service Civique de la DRJSCS. Ils seront validés dès l'envoi des contrats signés par les candidats et des pièces justificatives demandées (RIB & CI recto-verso).

En cours, la recherche d'une personne sur l'Aude ; 4 candidatures, mais ne correspondent pas au profil recherché. Un message sera envoyé aux candidats héraultais rejetés leur proposant la mission dans l'Aude.

Reste un poste à pourvoir :

1. Recherche d'un candidat pour le département du Gard ; il aurait Carole FERRIER pour tuteur.
2. Attente juillet pour permettre une continuité avec les missions actuelles et couvrir les animations estivales puis apporter une aide sur le début de saison indoor.

C'est la première solution qui a été retenue. Nous allons créer une mission sur le Gard dans les prochains jours.

LOGICIEL DE GESTION DES CHAMPIONNATS

Nous avons actuellement deux hébergeurs différents : un pour notre site internet, un pour la gestion des championnats. Cela entraîne deux paiements annuels que l'on pourrait éviter.

Solutions envisagées :

1. Rapatriement sur le même site d'hébergement du logiciel de gestion après accord avec le créateur.
2. Réalisation d'un nouveau logiciel complet pour le début des championnats indoor utilisable par tous les niveaux du sport Tambourin (fédéral, régional et départemental). Ce nouveau logiciel permettrait une mise à jour de l'actuel en proposant :
 - a. La saisie simplifiée des résultats
 - b. Les inscriptions d'équipes
 - c. Création automatiques des calendriers
 - d. Contrôle des licences
 - e. Éditions des classements

Robert SERRANO est chargé de contacter le développeur et/ou de lancer une étude de faisabilité.

DIVERS

✚ DEMANDE DU CLUB DE PIGNAN

Engager des équipes jeunes en championnat extérieur après la date butoir.

Demande acceptée pour les cadets, refusée pour les benjamins (cela entraînerait une refonte complète des calendriers déjà édités).

✚ PROBLÈME DANS L'HÉRAULT pour accéder aux écoles :

Carole FERRIER s'est vu interdire l'accès à 3 classes par le conseiller pédagogique de circonscription sous prétexte qu'il refusait plus d'une intervention payante par classes dans un établissement.

✚ COURRIER DU CLUB DES CAUSSES DE LA SELLE

Le club des Causse de la Selle a envoyé un courrier à la fédération et à la ligue et au CD 34 pour un problème de déclasserement administratif de son équipe départementale masculine sénior (H1 -> H2) car il ne remplissait pas les règles imposées par la grille de point (contribution mutualisée) mise en place par la CD 34. Un courrier de soutien sera fait et envoyé aux instances concernées.

Il a été convenu que cette grille n'était que très peu appliquée et ne permettait pas toujours de combler les manques de « petits » clubs et que cette initiative devrait venir de la Fédération pour généralisation après concertation et non pas d'une seule instance...

✚ CRÉATION D'UN ÉVÈNEMENT

Le président souhaite que l'on envisage de créer un évènement sur l'ex-Midi Pyrénées pour promouvoir le Tambourin. On peut envisager d'externaliser une finale de compétition vers ce territoire en impliquant la Région pour nous aider financièrement et communiquer sur cet évènement.

✚ CR de l'AG du CROS

Samedi 7 mars avait lieu l'AG ordinaire et AG extraordinaire du CROS. Robert SERRANO représentait ligue.

1. AG Extraordinaire : modification du nombre de représentant des président de CDOS dans le CA du CROS (demande imposée par le CNOSF).
2. AG ordinaire : Tous les votes ont été à l'unanimité (rapport moral, bilan, budget prévisionnel, rapport d'activité).

Point important souligné par le trésorier du CROS : il concerne l'ex-CNDS (maintenant appelé ANS). Les redistributions des subventions ne seront plus faites au niveau régional, ce sont les fédérations qui recevront la totalité des dotations et qui les redistribueront à tous les échelons de la pyramide (Ligue, CD et clubs).

Fin de la réunion : 20h10

Fait à Montpellier le 11/03/2020

Robert SERRANO

